

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **ditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **rmacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **iologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **ique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **ducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **ntaire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## **Déclaration de Maladie**

Nº P19-0048209

78936

Autres

Maladie

Dentaire

Optique

### **Cadre réservé à l'adhérent(e)**

Matricule : 1548

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAMDOUN MUSTAPHA

Date de naissance : 04-06-1954

Adresse : lot Haddouï N° 244, Sidi Maârouf

CASA

Tél. : 06 64 02 5644 Total des frais engagés : 1548,60 Dhs

### **Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :



Date de consultation : 24/06/2021

Nom et prénom du malade : Hamdoun Mustapha Age:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté : HTA

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 30/06/2021 Le : 28/10/2021

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2016/04/24	cst		250,00 DH.	<i>B. Aliaia CHEHRI Cardiologue 88, Dabbaker el Kadi, Résidence Ahfad, imm 10 1er Etage, Sidi Mâarouf, Ain Chock - Casablanca Tél : 0522 58 38 86 Urgence : 0648 84 16 13</i>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien et du Gérant	Date	Montant de la Facture
INPE - 092031332	24/04/2016	12.98.60
PHARMACIE DE LA DISCOUVERTE Lot. Al Moustakbal, Lot. N° 7 Route 1029, Sidi Mâarouf - Casablanca Tel : 0522 97 32 23 - Fax : 0522 97 57 46	21	

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte effectué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d'état.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412	21433552	MONTANTS DES SOINS
	00000000	00000000	00000000	DATE DU DEVIS
	D	00000000	00000000	DATE DE L'EXECUTION
	35533411	11433553		
	G			
	B			
<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr.CHEHBOUNI Chafia**  
**Cardiologue**

- Diplômée de la faculté de médecine de Marrakech et de Bordeaux segalen-France
- Ancien médecin interne du CHU de Casablanca et de Marrakech
- Ex médecin à l'hôpital militaire Avicenne - Marrakech



**الدكتورة شافية الشهبوني**

**المختصة في أمراض القلب و الشرايين**

جامعة كلية الطب بمراكش وبوردو. فرنسا

طبيبة داخلية سابقاً بالمستشفيات الجامعية بالدار البيضاء و مراكش

طبيبة سابقاً بالمستشفى العسكري ابن سينا بمراكش

24/06/2021

CASABLANCA, LE .....

**Traitements à ne pas arrêter  
jusqu'au prochain rendez-vous**

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acetylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acetylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

Mr. HAMDOUN Mustapha

- Cardioaspirine 100 mg cp:

~~27x20 x2 = 5540~~ 1cp /jr à midi

- Coveram 10/5 mg cp :

~~269,05 x3 = 8070~~ 1 cp/j le matin

- Bestor 5 mg cp :

~~11,11 x3 = 3423~~ 1 cp/j le soir

- Zyloric 200 mg cp :

~~31,30 x3 = 9390~~ 1 cp/j le soir

PHARMACIE DE LA DÉCOUVERTE  
MARRAKESH  
Lot. Al Moustakbal. Lot. N° 7  
Route 1029, Sidi Maarouf. Casablanca  
Tél. : 0522 97 32 23 . Fax : 0522 97 51 46

**Dr. CHEHBOUNI Chafia**  
Cardiologue  
By Aboubaker El Kadir, France  
Abd. Jamm D. 1er Etg. Sidi Maarouf  
El Ain Chock, Casablanca  
(TTC de 03 mois)

9 Boulevard ABOUBAKER EL KADIRI Résidence AHFAD imm D - 1er étage - N°1 - Sidi Maarouf - Ain Chock - Casablanca

شارع أبو بكر القادرى، إقامة أحفاد - عمارة د - الطابق الأول - رقم 1 - سيدى معروف - عين الشق - الدار البيضاء

Tél : 05 22 58 38 86 - Urgence : 06 48 84 16 43 - Email : contact.drchehbouni@gmail.com

Patente : 36101913 - IF : 37669371 - ICE : 002326578000079

МЧ, №

114, 10

114,10

THESE ARE THE  
FIVE HUNDRED  
LARGEST  
TELEGRAMS  
RECEIVED  
AT THE  
TELEGRAPH  
OFFICE  
IN THE  
CITY OF  
NEW YORK.

269,00

269,00

269,00

LOT 210514  
EXP 02 2025  
PP 31.30

31, 30

210515  
02 2025  
31.30  
31,30

3d, 3.

LOT 210514  
EXP 02 2025  
PV 31.30

31,3